



AVENIR CLUB AVIGNONNAIS
www.ac-avignon



**Un Projet
en marche**

- **Projet associatif**
- **Projet de développement 2014-2017**

Former pour Gagner

Partenaire Officiel



Partenaire Institutionnel





Sommaire

1. Objectifs fondamentaux	Page 3
1.1. Objectifs sportifs	Page 4
1.2. Objectifs éducatifs	Page 4
1.3. Objectifs sociaux	Page 5
2. Le projet associatif de l'AC Avignon	Page 5
2.1. Projet de développement 2014-2017	Page 5
2.2. Les axes prioritaires de notre développement	Page 6
2.2.1. Ouvrir le club au plus grand nombre de licenciés	Page 7
2.2.1.1. Plus de terrains	Page 7
2.2.1.2. Plus de financements	Page 7
2.2.1.3. Une assise logistique plus solide	Page 8
2.2.1.4. Plus de dirigeants	Page 9
2.2.2. Renforcer le secteur « compétition »	Page 10
2.2.3. Développer la section féminine	Page 11
2.2.4. Ouvrir le club à la vie du quartier et de la ville	Page 12
2.2.5. Promouvoir et mettre en œuvre le concept de coéducation	Page 13





Avenir Club Avignonnais

3

Les fondements de son action son projet associatif

1. Objectifs Fondamentaux

Contribuer à former des adultes responsables, libres, autonomes et citoyens par l'intermédiaire de la pratique du football sur le bassin de vie d'Avignon.

C'est-à-dire :

Animer un projet Educatif, Social et Sportif autour de la question éducative des enfants et des jeunes, concourant à leur insertion sociale, à leur formation de citoyens responsables, à travers la pratique d'un sport collectif : le football et d'une vie collective au sein d'une association sportive l'Avenir Club Avignonnais.

Ce qui suppose :

Accueillir les enfants, les jeunes et leurs parents. Dispenser les apprentissages, animer les catégories et équipes, organiser un parcours (cursus) de formation dans lequel s'articule :

- La préformation (U6-U13)
- La formation (U15-U19)
- La post formation U20 et +

Ce qui suppose en même temps :

Favoriser l'expression des adhérents jeunes comme adultes en privilégiant un mode de gestion démocratique active des instances du club, une pédagogie active et participative dans la dispense des enseignements et une vie relationnelle fondée sur le respect mutuel, la convivialité et la solidarité.



Ce qui suppose aussi :

Appréhender la compétition comme un moyen et non comme une fin pour permettre à chaque adhérent d'acquérir des compétences techniques, mais aussi des comportements et attitudes de nature à promouvoir la personne au service de son insertion sociale et professionnelle.

Valoriser le concept de coéducation en associant étroitement les parents à l'animation du club en cherchant systématiquement leur concours et leur adhésion au projet. Ouvrir le club sur la vie sociale et culturelle du quartier de la ville et au-delà, en cherchant des partenariats enrichissant notre projet. Poser la question de la diversité comme une composante du corps social. De là, promouvoir la mixité des genres, la mixité sociale, le brassage des publics au service du renfort du lien social et du vivre ensemble, et ce, dans le respect le plus strict du principe de laïcité.

1.1. Objectifs Sportifs

Proposer aux adhérents qui intègrent le club, un cursus d'apprentissage footballistique progressif de la jeune enfance (U6- 5 ans) jusqu'à l'âge adulte (U20-19 ans) contribuant au développement de leurs aptitudes et compétences physiques, techniques et tactiques.

Evoluer sur tous les niveaux de compétition des plus faibles aux plus élevés, afin de proposer à chaque licencié un environnement de pratique adapté à ses qualités.

Animer une équipe éducative qualifiée, compétente, mobilisée sur l'ensemble des objectifs du club en recherche permanente de performances et d'innovations sur la qualité des enseignements, mais aussi particulièrement attentive à la qualité relationnelle des échanges entre les membres du club.

1.2. Objectifs Educatifs

Proposer aux adhérents jeunes comme adultes, dans le cadre des activités du club, d'évoluer dans un environnement propice à leur épanouissement aussi bien physique, qu'intellectuel et social.

Promouvoir et encourager au sein du club des comportements et attitudes qui placent le respect des personnes, la relation d'aide et la solidarité au premier rang des aptitudes à acquérir et à manifester à la fois en tant que joueuse et joueur de football, mais aussi en tant qu'individu, adulte en devenir, futur citoyenne et citoyen.

Lutter et faire obstacle à la violence qu'elle soit physique, verbale, comportementale. Lutter et faire obstacle au racisme à la xénophobie. Affirmer le club comme un espace de mixité sociale et culturelle où la laïcité est le principe de vie auquel s'oblige tout adhérent.

Favoriser et promouvoir le dialogue constructif, l'information réciproque et la communication entre les adhérents du club. Installer et entretenir un mode de





gestion démocratique de l'association pour favoriser l'adhésion et la participation du plus grand nombre au fonctionnement du club.

1.3. Objectifs sociaux

Le club en tant qu'association et communauté humaine, souhaite pleinement s'inscrire et contribuer au développement du tissu associatif local. L'AC Avignonnais à travers l'animation de son projet, contribue à servir une mission d'intérêt général et se positionner à ce titre, comme un des acteurs et partenaire des politiques sportives et socio-éducatives publiques conduites à l'échelle du quartier, de la Ville, de l'Agglomération du Département, de la Région.

L'AC Avignonnais souhaite à travers le projet qui l'anime concourir à renforcer les liens qui unissent ses adhérents. Le club, s'attache à faciliter l'insertion et l'intégration sociales de ses adhérents enfants comme jeunes adultes en offrant, dans le cadre de la vie ordinaire du club et de l'animation des équipes, des repères structurant pour se construire en tant que personne mais aussi en tant que citoyen.

5

2. Le Projet associatif du club :

Le projet associatif du club s'attache à servir ses objectifs principaux, il en est la traduction opérationnelle. Ainsi au cours de son évolution et depuis sa création en mai 2010, l'ACA voit évoluer son projet associatif en fonction du degré d'atteinte de certains de ses objectifs. Le projet associatif peut ainsi être assimilé à un itinéraire à un moment donné de la vie du club entre la situation perçue et les objectifs fondamentaux.

2.1. Projet de développement 2014-2017

La période 2010-2014 a permis d'installer le club, créer une ossature aussi bien technique que dirigeante. Durant ces 4 saisons l'ACA a acquis des niveaux en football à 11 et a installé son identité de club. Les particularités de notre club s'appuient sur le caractère socio-éducatif de son projet, sa forte orientation en direction de la formation des jeunes (école de football) et une philosophie de jeu versée sur l'efficacité collective.

Pour **la saison 2014-2015**, le club compte 415 licenciés, engage 26 équipes dans les championnats départementaux et régionaux. 4 des 8 équipes de football compétition évoluent en championnat de Ligue de Méditerranée. La section féminine du club compte deux équipes.





Football Animation	Nombre d'Equipes
U6-U7	2 Equipes
U8-U9	6 Equipes
U10-U11	4 Equipes
U12-U13	4 Equipes

Football Compétition	Nombre d'Equipes
U14-U15	3 Equipes
U16-U17	2 Equipes
U18-U19	2 Equipes
Senior	1 Equipe

Football Féminin	Nombre d'Equipes
U17 Féminine (à 7)	1 Equipe
Senior Féminine (à 11)	1 Equipe

2.2. Les axes prioritaires de notre développement :

Il s'agit là d'identifier la feuille de route sur laquelle s'engage le club à court et moyen terme et de poser l'ambition de quelques réalisations susceptibles de marquer l'évolution de notre projet vers sa réalisation.

2.2.1. Ouvrir le club au plus grand nombre de licenciés

Notre vocation est d'accueillir les enfants qui souhaitent découvrir, s'initier et pratiquer le football. Le constat que nous formons depuis plusieurs saisons et celui de nos limites d'adhésion. Nous sommes en effet contraints de limiter le nombre de nos licenciés du fait de conditions matérielles, techniques et organisationnelles.

Nous ne disposons pas de suffisamment de terrains pour pouvoir accueillir plus de licenciés, nous ne disposons pas de suffisamment de moyens pour mobiliser plus d'éducateurs et n'avons pas suffisamment de dirigeants pour encadrer les équipes. Nous manquons également de moyens de transports pour déplacer nos équipes. Les moyens humains dont dispose le club pour assurer sa logistique administrative (conséquence et proportionnelle au nombre de licenciés) sont précaires puisqu'ils tiennent en un personnel administratif recruté sous « Contrat d'Avenir » qu'il conviendrait de pouvoir pérenniser. Enfin, les locaux mis à notre disposition par la Ville pour héberger notre activité, sont partiellement insalubres et inadaptés ce qui les rends inutilisables. Cette situation réduit et limite la mise en œuvre de notre activité et de notre projet.



2.2.1.1. Plus de terrains

Le stade Léon DULCY que la Ville place à la disposition du club est insuffisant. Nous souhaiterions que le stade Roumanille (proche de DULCY) puisse être amélioré qualitativement et réaménagé afin d'accueillir des compétitions de foot à 11, des plateaux pour le football Animation et des séances d'entraînements.

Dans l'idéal, la transformation de la pelouse actuelle du stade Joseph Roumanille en une pelouse synthétique serait un outil de développement important pour le club mais encore une réponse pertinente aux besoins en installations sportives et récréatives pour les enfants et les jeunes du quartier.

Ce stade en effet accueille les populations scolaires du Collège Joseph ROUMANILLE et du Lycée Maria CASARES, il est un carrefour de plusieurs quartiers inclus dans le périmètre du contrat de ville, cette installation pourrait aussi concourir à offrir un espace de jeu aux enfants comme aux jeunes en dehors des temps d'utilisation par les scolaires et les clubs. Il y a indigence en la matière sur les quartiers de la Barbière- Les Grands Cyprès-La Rocade-Croix des Oiseaux, la Ville pourrait s'approprier et porter ce projet ambitieux.

Nous souhaiterions également que l'ACA puisse disposer de l'utilisation des terrains annexes du Parc des Sports actuellement entièrement concédés à l'Athlétic Club Arles-Avignon. Ces terrains permettraient de désengorger le stade Léon DULCY et permettraient une accessibilité et une ouverture du club à l'attention des publics résidents du quartier de Saint-Chamand.

2.2.1.2. Plus de financement

Dans un contexte particulièrement difficile pour les financements public, la Ville d'Avignon a légèrement revue à la baisse (- 3%) la subvention consentie à l'AC Avignon en 2015 par rapport à celle attribuée en 2014. Il nous apparaît conforme d'être solidaire de l'effort que chaque association doit consentir face à la situation budgétaire de la commune (baisse de 8 % de l'enveloppe globale dédiée aux associations sportives). Toutefois la situation doit rester exceptionnelle et la ville doit proportionner son soutien financier à la contribution de chaque association à servir une mission d'intérêt général.

Il convient aujourd'hui pour l'AC Avignon de solliciter d'autres collectivités publiques (La Région, le Département, l'Etat et ses établissements ...) et nouer d'autres partenariats pour compléter l'aide conséquente de la Ville d'Avignon. Il s'agira également d'être attentif à des financements plus ciblés en particulier ceux qui intéressent la politique de la Ville que l'AC Avignon contribue à servir à travers son projet.



Par ailleurs, il s'agira d'interpeller le monde économique afin de créer des passerelles nouvelles. Autour du concept de l'entreprise citoyenne et de la nécessité pour l'entreprise de s'immerger dans le tissu socio-éducatif, sportif et culturel local, il est possible de nouer des partenariats sur l'idée de l'éducation et de la transmission des savoirs et savoirs être. Ainsi, nous devons œuvrer en ce sens vers la création **d'un club de partenaires**. Au-delà de l'aide matérielle qui serait susceptible de nous être allouée, ce club de partenaires pourrait apporter appui et soutien à l'action conduite par le club. Ce club de partenaires pourrait permettre la mise en réseau de nos adhérents avec le monde économique afin qu'ils découvrent le monde de l'entreprise (à travers un parrainage, des stages, des travaux saisonniers et autres...). Cette action apparaît d'une pertinence évidente au profil de l'insertion socio-professionnelle des jeunes, de la notoriété du club et son ancrage dans le tissu économique local. Ce club de partenaires est aujourd'hui installé sous la présidence de **Monsieur Gilles DESSEMON**, Président Directeur Général de Qualora Technology, société de service en ingénierie informatique partenaire principale du club. Les lignes directrices du projet sont dessinées est l'objectif de fédérer 30 partenaires d'ici fin 2015 est posé.

2.2.1.3. Une assise logistique plus solide

La mise à disposition du club par la Ville d'un Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportive (ETAPS) pour assurer la direction sportive, est un élément essentiel et indispensable au service de la mise en œuvre de notre projet. En charge d'animer la politique sportive et l'équipe pédagogique, **Monsieur Didier SODAVALLE** est la pierre angulaire du club. Monsieur Didier SODAVALLE, articule et coordonne la politique sportive sous contrôle du Comité Directeur.

Pour fonctionner, le club nécessite aussi de disposer d'un secrétariat administratif assurant le lien entre : les familles et le club, le club et les instances organisatrices des compétitions, le club et ses partenaires institutionnels et privés ...

Pour assurer ces fonctions, les bénévoles ne sont pas suffisant. Le club a eu l'opportunité de se doter de compétence en la matière en recrutant **Madame Jacqueline BOAKYE** à la faveur d'un dispositif de contrat aidé « Le contrat d'Avenir » en juin 2013, dispositif qui court jusqu'en mai 2016.

Il est vital pour le club de pouvoir consolider cet emploi et de se mettre en quête de solutions susceptibles de permettre de pérenniser le contrat de travail de Mme Jacqueline BOAKYE. Intervenant dans le périmètre d'une



Zone Franche Urbaine il conviendra d'examiner le régime d'aide dont nous pourrions éventuellement bénéficier pour alléger le coût de ce poste.

En plus de devoir consolider les moyens humains dont dispose le club il convient aussi de renforcer ses moyens logistiques. En premier lieu les moyens de transports des équipes. Actuellement à la faveur d'une convention avec le centre de loisirs de la Barthelasse, le club dispose de deux minibus qu'il utilise le samedi et le dimanche. Compte tenu du nombre d'équipes engagées en particulier dans les championnats de ligue, l'AC Avignon a recours à la location systématique de deux autres minibus pour les déplacements en région les fins de semaine. Il conviendrait de renforcer de deux minibus notre flotte afin d'être plus autonome en matière de déplacement. Nous avons sollicité des subventions et des aides auprès de la FFF dans le cadre du Fond d'Aide au Football Amateur (FAFA) et auprès du Conseil Régional PACA. Malgré les aides déjà allouées, nous ne parvenons pas à boucler le financement de ces deux minibus, aussi il conviendra de poursuivre en cherchant une acquisition mutualisée (avec d'autres clubs ou autres) et en sollicitant à nouveau les partenaires potentiels.

Enfin il faut absolument avancer sur l'installation du siège du club. Nous sollicitons de la Ville qu'elle réhabilite et réaménage le local mis à la disposition du club dans l'ancienne école maternelle de la Croix Rouge qui jouxte le stade Léon DULCY.

Ce local, qui est une ancienne salle de classe est actuellement insalubre. L'eau de pluie s'y infiltre et ce malgré des travaux d'étanchéité diligentés et financés par les services techniques de la Ville d'Avignon. Ce local est inutilisable depuis 4 ans qu'il est mis à notre disposition. Nous souhaiterions, dans le but d'offrir un environnement de travail digne aux personnels, aux dirigeants bénévoles, aux éducateurs et partenaires du club comme aux parents que nous accueillons, que ce local soit réhabilité afin d'y installer 2 bureaux, une salle de réunion et une salle de stockage. Nous avons fait des propositions à maintes reprises en ce sens aux services techniques de la ville, par l'intermédiaire du service des sports, ces demandes, sont jusqu'à ce jour restées, lettre morte. Il nous faut aboutir car nous ne sommes pas en conformité ni avec le code du travail, ni avec les exigences de la réglementation incendie et secours en vigueur dans les Etablissements Recevant du Public (ERP), pas plus qu'avec le règlement sanitaire départemental.

2.2.1.4. Plus de dirigeants

Plus de licenciés, un secteur compétition représentatif, une action éducative forte, suppose un encadrement accru. Le dirigeant est la cheville ouvrière du



club. Le dirigeant est la personne qui donne du sens à l'activité du club et celle qui anime au quotidien son projet. Se préoccuper du développement du club, c'est avant toute chose l'impératif de mobiliser et de fédérer des dirigeants et des sympathisants qui vont bénévolement consacrer du temps à participer à la mise en vie du projet du club. L'objectif premier est de recruter des dirigeants, puis celui de les former afin qu'ils acquièrent des compétences. Il s'agira également de valoriser leur action et d'entretenir dans le cadre d'une politique d'animation de la vie du club une ambiance et un environnement propice à fédérer et à maintenir élevé la motivation des dirigeants et sympathisants. La prise de responsabilité progressive, l'implication militante au service de l'enfance et de la jeunesse y contribuera, de même que le caractère démocratique et participatif de la gestion du club et des relations. Le comité directeur fait de cet axe du projet une priorité qui conditionne la réussite du projet de développement global de l'AC Avignonnais. Pour ce faire deux correspondants du Comité Directeur, **Monsieur Bernard GOUDON** et **Monsieur Michel VALAT** ont plus particulièrement endossé la responsabilité du pilotage de l'équipe des dirigeants. Dans ce cadre, une réunion mensuelle est animée. Cette rencontre permet d'aborder les questions relatives aux dirigeants, s'attache à les informer sur la vie générale du club, propose des transferts et des échanges de savoirs entre les membres de l'équipe dirigeante.

2.2.2. Renforcer le secteur compétition

Vouloir être accessible au plus grand nombre d'enfants et de jeunes, n'est pas incompatible avec la volonté de rechercher l'excellence et travailler à former l'élite. Permettre à tous les enfants et les jeunes d'ambitionner d'évoluer au plus haut niveau régional, c'est œuvrer à la promotion de l'individu et à sa formation. Cela ne doit pas être réservé seulement à des clubs à statut professionnel. Il y a des talents et de l'ambition, chez les jeunes, notamment chez ceux qui évoluent dans un environnement socio-économique précaire.

L'AC Avignon, pour ses équipes élites doit mettre sur pied un dispositif capable de capter les meilleurs joueurs locaux et ce le plus tôt possible (U10-U11). Dès le football éducatif, les joueurs de l'ACA doivent pouvoir acquérir les fondamentaux techniques de la discipline mais aussi les options technico-tactiques pour lesquelles optent le club (philosophie de jeu). Les contenus d'enseignements doivent aussi fortement sensibiliser les joueurs aux attitudes et comportements conformes au sport (fair-play) mais également aux exigences que requièrent la pratique en environnement compétitif (entraînement, récupération, alimentation ...).



Pour parvenir à approcher ces orientations, l'ACA, doit mettre en place un dispositif de détection et de suivi des meilleurs joueurs locaux et entretenir avec les clubs voisins ou proches de saines et franches relations. La détection et le recrutement pour être efficace doivent s'attacher à cibler des profils de joueurs (postes) particuliers et doivent être coordonnés par la direction technique à laquelle il conviendrait d'adjoindre un chargé de détection pour le club.

Au-delà de l'aspect strictement sportif, la détection, le recrutement contribuent à servir un objectif de brassage des licenciés qui fait rayonner l'activité du club au-delà de la Ville, sur l'agglomération, le département et les départements voisins. Cette stratégie ne vise aucunement à exclure les joueurs locaux, mais tout au contraire elle contribue à enrichir le club de talents pour que l'AC Avignon acquière et maintienne dans toutes les catégories le meilleur niveau sportif possible. En 2015, le club a renforcé son équipe technique d'un éducateur en charge de la détection et du recrutement.

2.2.3. Développer la section féminine

Au-delà de l'effet de mode, la promotion du football féminin est l'occasion pour le club de réaffirmer sa volonté de mixité, ici la mixité des genres. Ouvrir le football aux filles notamment au cœur des quartiers concernés par la politique de la ville, c'est œuvrer pour que les femmes s'affranchissent de certaines discriminations face à l'accès aux loisirs et à la pratique sportive.

La volonté du club est d'offrir aux jeunes filles un cursus complet de formation couvrant les catégories U6 à Senior et progressivement hisser le niveau de pratique afin d'ambitionner d'évoluer en ligue. Les bases offertes par l'animation depuis 4 saisons d'une équipe U17 à huit et la création cette saison d'une équipe Senior à onze permettent d'imaginer le développement du football féminin au sein du club sur le plan quantitatif comme qualitatif.

Nous souhaiterions dès la saison 2015-2016 engager des équipes féminines dans les championnats du football d'animation (U10-U11 et U12-U13). Nous pensons également pouvoir capitaliser le travail effectué en catégorie U17 depuis maintenant 4 saisons afin de nourrir l'effectif de l'équipe Senior féminine en vue de l'améliorer qualitativement et inscrirons si possible une équipe en U17 F de ligue de méditerranée si cette dernière parvient à concrétiser son projet de création d'un championnat régional.

Pour animer ce projet l'AC Avignon envisage la création d'un poste d'agent de développement et sollicite pour ce faire des financements du CNDS et du Conseil Régional PACA. L'AC Avignon étudie également en relation avec la Ligue de Méditerranée et les autorités Académique, la possibilité d'être le



club d'adossement de la section régionale football qui accueille actuellement sur le Lycée Public Victor Hugo à Carpentras les joueuses en devenir de la région PACA.

2.2.4. Ouvrir le club à la vie du quartier et de la Ville

Bien qu'il n'y soit pas réduit, le club est implanté sur un quartier de la ville celui de la « Croix des Oiseaux » c'est un fait historique. En tant qu'acteur citoyen, le club s'attache à mettre en valeur ce quartier et à contribuer à son animation. Carrefour entre une zone d'habitat social et les institutions scolaires, le stade est un lieu de passage pour les élèves sur le trajet domicile école.

Cette situation géographique, invite de nombreux enfants résidents du quartier à prendre leur licence au club. Pour ceux-là, le club apparaît comme un lieu d'accueil, un lieu de vie et un pôle d'animation du quartier.

Les rencontres sportives sur le stade Léon DULCY sont parmi les seules activités (non marchandes) qui existent les samedis et dimanches sur le secteur Rocade-Barbière-Croix des Oiseaux à Avignon. Le stade, pour nombre d'enfants du quartier, n'est pas un espace où l'on vient, mais représente un espace de jeux. Cette position un peu particulière nous amène à réfléchir sur le concept d'accueil et d'animation.

Le stade, le club, sous cet angle apparaissent comme une alternative à la cage d'escalier, à l'errance dans le quartier, le stade, lorsque le club « fonctionne », devient un lieu socialement régulé, avec des permissions, des obligations, des rituels ... s'y soumettre c'est changé immédiatement de statut en passant de celui de résident du quartier à celui de licencié de l'AC Avignon. Accueillir les enfants et les jeunes du quartier au sein du club nous semble de ce point de vue essentiel. Il s'agit de leur proposer une passerelle entre un quartier souvent à tort stigmatisé qui véhicule des aprioris négatifs vers un club représentant la Ville au niveau départemental régional dans lequel se sont formés des footballeurs de talents ...

Le club sert l'image du quartier, il en est une des composante, l'AC Avignon contribue à mettre en valeur le quartier et au-delà la ville. Pôle d'animation le club organise des événements à rayonnement communal, départemental régional et national sur le stade Léon DULCY. Le stade et le club sont perçus comme des fenêtres ouvertes sur l'extérieur pour les résidents du quartier. Cette position singulière est la particularité de la posture du club dans l'inconscient collectif. L'AC Avignon comme la MJC avant elle et l'Olympique Avignonnais de l'époque, sont indissociables du quartier et ce depuis plusieurs générations. Mettre en valeur le club c'est aussi mettre en valeur le quartier et la ville



Le quartier de la Croix des Oiseaux est Intégré au périmètre du Contrat de Ville. L'AC Avignon représente une des plus importantes associations du quartier. A ce titre l'Ac Avignon s'est portée candidate pour siéger au Contrat de Ville et entend apporter sa modeste contribution et s'associer au processus et aux actions impulsées dans le cadre de ce dispositif. Certaines demandes du club pourraient être étudiées via le prisme du contrat de ville, nous pensons en particulier aux installations sportives et la rénovation des locaux du siège et du « club house ».

2.2.5. Promouvoir et mettre en œuvre le concept de coéducation

13

Le club milite à promouvoir le concept de coéducation. L'idée qu'il recouvre tient dans le fait que l'enfant comme l'adolescent à chaque séquence de sa vie reçoit de son environnement des influences qui contribueront à construire sa personnalité. Certaines de ces influences sont fortuites d'autres sont volontaires notamment celles qu'exercent l'autorité familiale, l'école et les organisations de loisirs éducatifs dont les clubs de sport font partie. Pôle familial, pôle scolaire et pôle socio-culturel seront d'autant plus efficace dans la diffusion du message éducatif s'ils parviennent à synchroniser et coordonner leur action dans un environnement concerté animé d'actions complémentaires. C'est l'idée de la coéducation.

Travailler étroitement avec les familles, avec l'environnement scolaire et éducatif est pour l'AC Avignon nécessaire, pour ajuster son message éducatif est être plus pertinent dans les influences qu'il exerce auprès des enfants.

Promouvoir le dialogue avec les parents, avec le secteur scolaire (écoles élémentaires et écoles primaires) avec le service enseignement de la ville et plus largement avec les institutions et dispositifs qui agissent au service de l'enfant et des jeunes apparaît sous cet angle essentiel.

Ainsi, l'AC Avignon s'est positionné et participe à l'animation des Nouvelles Activités Périscolaires coordonnées par la Ville d'Avignon. L'AC Avignon est en relation étroite avec le collège Roumanille et le Lycée Maria CASARES d'une part à travers la section foot de ce collège mais aussi en tant que partenaire de certaines manifestations. Il existe une cohérence d'action éducative entre ces institutions et les enfants et les jeunes passent de l'une à l'autre dans un environnement coordonné.

L'AC Avignon apporte sa contribution aux manifestations initiées par le Comité Départemental Olympique et Sportif pour promouvoir le sport. L'AC Avignon accueille des stagiaires de l'opération Sport dans la Cité, participe aux manifestations organisées par le Service des Sports de la Ville comme Le tour des Remparts ou la journée des associations ... L'intention est ici la même, que ce soit en tant qu'organisateur, ou comme partenaire il convient d'inscrire l'action du club au service de la dynamique éducative territoriale





dès lors que nous en partageons les objectifs éducatifs. Le club est ainsi un espace ouvert sur et à la vie de son territoire, le club participe et représente un des éléments du mouvement social local.

